



## **Assemblée générale extraordinaire du 11.02.2026 – modifications des statuts**

Chers membres,

En été 2025, toutes les fédérations nationales et les clubs soumis à la législation de Swiss Olympic ont été informés de nouvelles obligations légales en matière de statuts.

La Fédération suisse de Judo (FSJ) et le Judo Club Cortaillod-Neuchâtel étant des associations sous l'égide de Swiss Olympic, ces modifications légales nous incombent directement.

Nous avons donc été informés que nos statuts devaient être adaptés au plus tard à l'automne 2026 et qu'une confirmation desdites modifications devait être envoyée à nos fédérations supérieures.

Après avoir soigneusement analysé les modifications requises, il nous est apparu que de simples ajouts ne seraient pas suffisant et qu'une restructuration complète des statuts était nécessaire, la version actuelle datant de 2014.

En conséquence et en prévision de l'AG extraordinaire du 11 février prochain, vous trouverez ci-joint la version actuelle des statuts (2014), ainsi que la version modifiée devant entrer en vigueur en 2026.

Les modifications principales résident dans les thématiques suivantes :

- Adaptation du nom officiel par "Judo Club Cortaillod-Neuchâtel" (dénomination utilisée depuis plusieurs années dans les communiqués et auprès de la FSJ) ;
- Mise en concordance avec les exigences de Swiss Olympic en matière d'éthique et de dopage ;
- Mise en concordance des processus de sanction selon les normes légales ;
- Clarification des droits et obligations des membres ;
- Clarification de la structure et des tâches du comité ;
- Transfert de la création et la gestion des commissions aux mains du comité.

Un résumé sera effectué par le comité lors de l'AG extraordinaire du 11 février 2026 et toute question relative pourra être posée avant de procéder de vote.

Si des questions de compréhension devaient intervenir avant l'AG extraordinaire, Raphaël Kloeti, membre du comité, se tient à votre disposition par mail ([raphael.kloeti@judo-cortaillod.ch](mailto:raphael.kloeti@judo-cortaillod.ch)) ou par téléphone (079 503 74 63) pour y répondre.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à cette étape importante et nous réjouissons de vous retrouver lors de cette AG extraordinaire.

Avec nos sincères salutations.

Le comité.

Cortaillod, le 05.01.2026